

Cabinet BAPITA BUYANGANDU Carine*Avocate près la Cour d'Appel de Kinshasa / Matete**Membre Honoraire du Conseil de l'Ordre*

N/Réf. : CAB/CBB/120/2011

Kinshasa, le 11 Novembre 2011

A Madame Paolina Massida, Chef de
Bureau Publique pour les Victimes
Cour Pénale Internationale

Objet : Procuration spéciale

Je soussignée, Maître Carine BAPITA,
Représentante légale de victimes et Chef d'équipe V02, dans l'affaire, le
Procureur contre Thomas LUBANGA, donne par la présente mandat à Madame
Paolina Massida, aux fins de nous représenter à l'audience de mise en état,
prévu le 15 Novembre 2011.

Fait à Kinshasa, le 11 Novembre 2011

Maître Carine Bapita*Avocate.*